



Approvisionnement
responsable*

**BRICO
DEPÔT**

Fiche technique :

Vêtements de travail

Ce que signifie le choix d'un produit avec un repère vert en forme d'étoile

L'exigence.

S'il ne fallait qu'un mot pour expliquer ce que signifient les repères verts en forme d'étoile que vous découvrez dans nos dépôts, nous choisirions celui là.

Parce qu'il détermine la précision avec laquelle nous nous sommes engagés dans la sélection et le développement de produits limitant l'impact environnemental :

- par leur fabrication (par exemple en utilisant des matériaux alternatifs) ou
- par leur usage, permettant d'économiser l'énergie, de préserver les ressources et la biodiversité. (par exemple, collecter l'eau de pluie pour moins utiliser l'eau du réseau, avec un récupérateur d'eau de pluie).

Nous vous proposons donc une liste de 7 critères vous permettant de repérer le produit le plus fidèle à vos besoins, et à nos valeurs communes.

Notre objectif : vous donner accès à des informations fiables et transparentes, pour que votre choix soit le plus éclairé possible.

Pour réduire facilement votre impact sur l'environnement, en maîtrisant vos factures, en commençant par votre lieu de vie.

C'est ça, l'idée derrière nos repères verts. Simplement.

Pourquoi l'attention portée à la fabrication des vêtements de travail est importante

Il est estimé que le secteur de la mode produit 100 milliards d'articles d'habillement par an, qu'il est responsable de 2 à 8 % des émissions de gaz à effet de serre et qu'il consomme 215 000 milliards de litres d'eau par an.

[La mode sans dessus-dessous \(ademe.fr\)](https://ademe.fr)

Il y a des inquiétudes concernant l'impact de la production de coton, notamment en matière de dégradation des sols et de pollution. Polyester, polyamide et acrylique sont issus de dérivés du pétrole et bien qu'on utilise à présent des fibres artificielles recyclées, la sécurité chimique doit être surveillée de près.

La mode sans dessus-dessous (ademe.fr)

Dans l'ensemble de la filière de l'habillement, l'impact social de la production de matériaux et de la fabrication suscite des inquiétudes. Les politiques de Kingfisher visent à y répondre en intégrant une vérification des conditions de travail sur les sites de production.

Les vêtements de travail doivent être résistants, ils sont souvent portés jusqu'à leur usure complète de par leur utilisation intensive, ce qui limite les possibilités de réutilisation.

Critère 1 :

Comment nous attribuons le statut **Produit Repère vert** à nos produits



Avant même d'être évalué pour l'obtention du statut de **Produit Repère vert**, le produit candidat doit respecter :

- **Toutes les exigences légales locales**
- **Toutes les exigences de la politique Kingfisher**

Vous pouvez accéder aux [politiques Kingfisher ici](#). Elles incluent la politique relative aux droits de l'homme, celles sur les conditions de travail sur les sites de production et sur les emballages.

Les produits sont aussi évalués selon une liste de critères d'exclusion. Cela permet de ne pas classer en **Produit Repère vert** des produits comportant plusieurs caractéristiques que nous avons bannies. Vous trouverez l'accès à la liste des critères d'exclusion à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.

L'évaluation de cycle de vie complet n'est pas systématique pour tous les produits ayant obtenu le statut de **Produit Repère vert**. Cela étant, le respect des politiques Kingfisher et le recours à la liste des critères d'exclusion permettent de prendre en compte de nombreux aspects du cycle de vie d'un produit.

L'attribution du statut **Produit Repère vert** - **Approvisionnement responsable** **Fabriqué à partir de Vêtements de travail** se concentre sur la phase de production du cycle de vie du produit. De plus, cette attribution exclut les produits qui peuvent causer des dégâts sur l'environnement durant leur fabrication ou leur fin de vie.



Critère 2 :



Produits éligibles à l'obtention du statut **Produit Repère vert**

Pour qu'un produit se voit attribuer le statut **Produit Repère vert - Approvisionnement responsable - Vêtement de travail**, il doit appartenir à l'une des familles suivantes ou vérifier l'un des critères suivants :

• Option 1 :

- Que le produit soit conforme au Global Recycled Standard (GRS). Veuillez noter que l'intégralité du produit doit être certifié GRS.
 - Ce programme vise à encourager un plus grand recours aux matières recyclées pour la fabrication des tissus, à réduire les effets néfastes de la production sur les personnes et l'environnement et à évaluer l'impact climatique du traitement. Il utilise une méthode de certification fondée sur la chaîne de contrôle, qui garantit que le matériau a été suivi à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement.
- **ET** 50 % ou plus du poids du produit doit comprendre des matériaux textiles recyclés (par exemple polyester recyclé après utilisation), ce qui est vérifié lors de la certification GRS.

• Option 2 :

- Si le coton est le principal matériau d'un produit (soit 50 % ou plus du poids total du produit), il doit être certifié par le programme **Organic Content Standard (OCS)** ou **Global Organic Textile Standard (GOTS)**. Ces deux programmes de certification bio prennent en compte l'impact social de la production ainsi que de nombreux autres facteurs.

• En outre, pour les deux options :

- Tout composant fabriqué à partir de laine, de caoutchouc, de cuir, de coton ou de plumes doit provenir d'une source responsable, **selon les politiques Kingfisher**. Parmi les programmes reconnus par notre repère vert sous forme d'étoile comme garantissant cette exigence, citons Global Organic Textile Standard, Organic Content Standard, Responsible Wool Standard, Responsible Down Standard, et Better Cotton Initiative.

Si les critères 1 et 2 sont respectés, un produit peut être retenu comme candidat à l'obtention du statut **Produit Repère vert.**



Évaluer et confirmer le statut **Produit Repère vert**

- ✓ Tous les produits éligibles qui respectent les critères 1 et 2 sont évalués en interne par notre équipe Développement Durable et soumis à l'ONG Bioregional pour une validation externe.
- ✓ Une fois complétées, si l'évaluation en interne et la validation externe s'avèrent positives, le produit peut alors obtenir le statut de **Produit Repère vert**.
- ✓ Une révision complète a lieu chaque année pour garantir que tous les produits continuent de respecter les critères de sélection.

Pour en savoir plus sur l'ONG Bioregional, [veuillez cliquer ici](#) (lien en anglais).

Liste de critères d'exclusion s'appliquant aux produits :

Une liste des caractéristiques qui disqualifient les produits pour leur attribution du statut de **Produit Repère vert** existe, [elle est consultable ici](#).

